



Les membres du bureau de l'Association Brionne Commerce et Développement, (ABCD)  
Mme Deparrois (Garage Renault), Mme Pappelard (Elle z'Adore), M. Tailpiéd (Bar le Petit Pont),  
M. Fel (l'Atelier de la Vape), M. Lebugle (Risle Optique), Mme Maupoint (Roxane),  
M. Marchand (Bijouterie) et M. Fouet (GSF Contrôle-technique).



**HÔTEL DE VILLE**  
RUE DE LA SOIE - BP 110  
27800 BRIONNE  
☎ 02 32 47 32 20  
☎ 02 32 46 25 61  
[secretariat.mairie-brionne@orange.fr](mailto:secretariat.mairie-brionne@orange.fr)



Madame, Monsieur,

Avec le printemps qui pointe le bout de son nez, j'ai le plaisir de vous présenter le second numéro de votre revue Le Brionnais. Cette deuxième livraison est résolument placée sous le signe de la participation. Jeune ou moins jeune, quelle que soit son activité, chacune et chacun est invité à investir à sa façon les champs de la culture, de l'animation et du temps libre à Brionne. Chasse au trésor et carnaval, fête de la musique, Land'Art, fleurissement, jardins familiaux : voilà quelques exemples d'événements ou activités annoncés dans ces pages et auxquels vous pourrez, si vous le souhaitez, participer.

Par ailleurs, vous pourrez découvrir un dossier consacré à la restauration scolaire qui met en avant deux objectifs importants que s'est fixés la municipalité avec l'équilibre alimentaire et la lutte contre le gaspillage. À la rubrique Urbanisme, un focus est consacré au projet Vallée Habitée dans lequel notre commune s'est engagée avec le CAUE 27 pour poursuivre la revitalisation du centre-ville en expérimentant avec les habitants des solutions innovantes en termes d'habitat et de déplacements.

Enfin, un hommage mérité est rendu dans ce numéro à toute l'équipe de l'union commerciale ABCD pour son nouveau départ particulièrement réussi et apprécié des Brionnais. Ils travaillent d'arrache-pied à de nouveaux rendez-vous pour 2018 et nous nous ferons un plaisir de les accompagner.

Résolument tournés vers demain, mon équipe et moi-même avons à cœur de poursuivre et d'amplifier le travail entrepris pour préserver notre cadre de vie et développer notre ville, en garantissant à toutes et à tous, en dépit d'un contexte difficile, des services de qualité et de proximité.

Bonne lecture,

Bien chaleureusement,

Valéry BEURIOT,  
Maire de Brionne

## Sommaire

- 1 Lotissement communal de Côte Rouge
- 2-3 L'actu brionnaise
- 4 Vivre ensemble
- 5 Finances
- 6 Dossier portrait - chef cuisine
- 7-8 Dossier brionnais : la restauration scolaire
- 9 Travaux & voirie
- 10-11 Urbanisme
- 12-13 Enfance jeunesse
- 14 Sports & loisirs
- 15 Dossier portrait - association
- 16 Histoire & patrimoine
- 17 Culture tourisme
- 18 Social & solidarité
- 19 Dossier artisanat - psychomotricienne
- 20 Infos brionnaise
- 21 Tribune libre - place à l'expression

*Responsable de la publication* : Valéry Beuriot, Maire de Brionne

*Rédaction et photographies* : Aurélie Lefebvre, les services de la ville et avec la participation du club journal du collège Pierre Brossolette, des membres du bureau de l'association ABCD, M. Jacques Caltot, Mme Magali Toufflet, Steven Soulard et du SDOMODE

*Conception* : Création Comça - 07 86 52 39 44

*Impression* : Impact Communication - 02 32 38 80 55



# BRIONNE



ACCÉDER  
à la propriété  
dans un  
ENVIRONNEMENT  
PRÉSERVÉ

Le lotissement de la Côte Rouge est composé de 21 lots libres de constructeur. La superficie varie de 540 à 900 m<sup>2</sup> et le prix de vente de 32 119 à 45 099 € TTC.

La commercialisation a débuté, début novembre. Toutes les personnes intéressées peuvent contacter la mairie au

**02 32 47 32 20**



Le Brionnais est le journal de tous les habitants de la ville, jeunes et moins jeunes, associations, commerçants,.... Tout un chacun qui souhaite faire connaître, contribuer à une action, proposer un projet ou même donner de l'information tout simplement.

Pour cela, vous êtes invités à contacter la Mairie, par mail, par téléphone ou en vous déplaçant. Cette revue est celle des brionnais. Toute proposition sera la bienvenue...

Hôtel de ville de Brionne / Aurélie Lefebvre  
02 32 47 32 22 / [secretariat.mairie-brionne@orange.fr](mailto:secretariat.mairie-brionne@orange.fr)

D'ores et déjà, dans ce second numéro, vous trouverez plusieurs contributions :

- Le SDOMODE (Syndicat des Ordures Ménagères de l'Ouest de l'Eure) avec un article détaillant l'opération de lutte contre le gaspillage alimentaire menée sur l'ensemble du territoire et avec la présentation du bilan des écoles maternelle et élémentaire de Brionne (page 6)
- Le club journal du collège Pierre Brossolette, qui à travers un article collectif aborde la question de l'équilibre alimentaire (page 7)
- Dans la rubrique patrimoine, l'engagement de Steven Soulard à travers la restauration des plaques de cocher de la ville (page 16).
- Un texte écrit par Jacques Caltot qui nous invite à une rêverie autour du rond-point de la lune (page de couverture)

## LA VILLE SOLLICITE L'AVIS ET LA PARTICIPATION DES HABITANTS, AU SUJET DE :

### LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Le 21 juin est la date choisie pour célébrer la musique en France. Cette date coïncide avec le solstice d'été, le jour le plus long de l'année. La fête de la Musique, initiée en 1981, vise à valoriser les pratiques musicales amateurs et professionnelles au plus près des habitants.

Cette année, tous les musiciens sont invités à prendre leur instrument et nous jouer un morceau de manière improvisée ou organisée en journée ou en soirée.

### LE LAND ART

Le Land'Art est une tendance de l'art contemporain utilisant des matériaux de la nature ou de récupération. Ce sont des oeuvres éphémères. Le projet de Land'Art vise à développer un projet artistique commun aux Brionnais, de créer une cohésion de groupe et également de sensibiliser tout un chacun à l'écologie et à la préservation de la nature.

C'est une action participative à laquelle enfants et adultes sont conviés. Après les épouvantails, cette année, place aux bonhommes en pots de fleurs (voir page culture)

Pour tout renseignement sur ces différents événements, la fête de la musique comme le Land'Art, contacter Audrey Danard, à la médiathèque / 02 32 47 65 40

### LES JARDINS FAMILIAUX

Vous désirez jardiner. Vous souhaitez cultiver vos légumes Venez vous inscrire à la Mairie de Brionne :

Bureau du CCAS pour tout renseignement et inscription  
02 32 47 32 26 / Avant le 1<sup>er</sup> juin

Dans le cadre du « Projet jardins familiaux » (voir page 18) ●



## À L'AGENDA PLUSIEURS MANIFESTATIONS ET ÉVÈNEMENTS SONT PROGRAMMÉS....

VENEZ NOMBREUX !

<p><b>Le 7 avril</b></p>	<p>Une <b>chasse au trésor</b> dans toute la ville organisée par ABCD avec un <b>carnaval du printemps</b> proposé par le comité des fêtes. <b>Préparez vos déguisements !</b></p>
<p><b>Le 15 avril</b></p>	<p><b>Les Bouquinistes au bord de l'eau</b>, c'est plus de quinze bouquinistes, amateurs et particuliers installés au bord de la Risle qui pour cette nouvelle édition 2018 vont proposer des ouvrages sur le thème des commémorations et célébrations nationales : exposition autour des Fables de la Fontaine, de Mai 1968... avec des animations musicales. En partenariat avec la librairie associative Le Rouge et Le Noir</p> 
<p><b>Le 20 avril</b></p>	<p><b>Astronomie en fête</b> à la base de loisirs, à partir de <b>14h30</b> avec des expositions de textes et poésies illustrés réalisés par les élèves de l'école primaire, des conférences, des vidéos et une observation du soleil l'après-midi et des étoiles la nuit. Si la météo nous le permet ! En partenariat avec le groupement Astronomique de l'Eure. à <b>20h30</b> à la salle des fêtes représentation de <b>l'orchestre de l'Opéra de Rouen</b>.</p> 
<p><b>Les mercredis 4, 11, 18 et 25 avril</b></p>	<p><b>11<sup>ème</sup> édition Opération Nettoyage de la Risle</b>, rendez-vous à la base de Loisirs à <b>13h30</b> pour participer à une opération de nettoyage de la Risle, sur la rivière en Canoë-Kayak. Les objectifs :  <ul style="list-style-type: none"> <li>● Nettoyer la nature</li> <li>● Sauvegarder l'environnement et la qualité des eaux de baignade</li> <li>● Partager une expérience citoyenne</li> </ul>                     Ouvert aux jeunes dès 8 ans sachant nager (au moins 25 mètres)                      Action en partenariat avec le SIBVR, le club Canoë-Kayak et la ville de Brionne.  <b>Places limitées Inscription auprès de Mickaël Louchard au 02 32 45 44 40</b></p> 
<p><b>Le 3 juin</b>  <b>Le 15, 16 et 17 juin</b></p>	<p><b>Journée Mouv'en Risle</b>, à la Base de loisirs autour du patrimoine environnemental et culturel avec des expositions, des activités de découverte de pleine nature.</p> <p>Réservez d'ores et déjà votre week-end du 15, 16 et 17 juin où des animations se dérouleront à la base de loisirs afin de commémorer les deux guerres mondiales : de la reconstitution des tranchées pour la première aux plages du débarquement pour la seconde.</p> 

Sans oublier les nombreuses expositions, spectacles et événements organisés à la médiathèque. Vous pouvez consulter le programme détaillé dans "La Passerelle" le journal de la médiathèque

## DES GESTES CITOYENS AU QUOTIDIEN

### Démarchage en tout genre

En début d'année de nombreux Brionnais et également d'habitants des communes alentours ont reçu dans leur boîte aux lettres un courrier mentionnant un plan ministériel permettant de bénéficier de travaux d'isolation pour 1 €, avec en bas du courrier un numéro de téléphone à contacter. Ce plan existe et l'aide est soumise à condition de ressources. Toutefois, l'action n'émane pas du Ministère, et ce, malgré l'utilisation de l'en-tête de la république française.

Selon le principe de précaution, des campagnes de prévention sont menées par la Gendarmerie auprès notamment des personnes âgées afin de les prémunir contre les actes malveillants et différentes brochures d'informations sont disponibles sur le site du Ministère de l'Intérieur.

### En cas d'urgence composez le



pour contacter la Gendarmerie ou la Police

#### Les numéros utiles :

Numéro d'urgence : ..... 112  
 Pompiers : ..... 18  
 SAMU : ..... 15  
 Mon médecin : .....  
 Ma mairie : .....  
 Le gardien d'immeuble : .....  
 Mes voisins : .....

Carte de crédit perdue ou volée :  
 0 892 705 705  
 Opposition chéquier :  
 0 892 683 208

## Conseils pour prévenir les actes de délinquance

Fiche d'informations

### Les seniors face aux risques de délinquance



## COMMENT RÉAGIR FACE À UNE SITUATION INHABITUELLE, POUVANT ÊTRE QUALIFIÉE DE PRATIQUE COMMERCIALE DOUTEUSE ?

### LES CONSEILS PRÉVENTIFS :

L'un des premiers conseils est de toujours vérifier l'identité, l'origine de la provenance de l'information, dit aussi la source.

#### En cas de doute,

- N'hésitez pas à appeler le service dont le courrier ou la personne se réclame.
- Demandez à voir une carte professionnelle même si la personne est en tenue d'uniforme.
- Appliquez le principe de précaution
- Ne répondez pas aux questions, soyez dans l'évitement.
- **Contactez la Police municipale au 02 32 47 32 27 ou la Gendarmerie 17 ●**



#### RAPPEL

Toute venue d'un représentant est normalement précédée d'un avis de passage : ENGIE, GDF, Compagnie des eaux, Véolia, France Télécom...

Le démarchage à domicile, dit aussi "porte-à-porte" consiste à proposer au consommateur de souscrire un contrat de vente, de location ou de prestation de services. Il est soumis à une réglementation protectrice, sur le contenu du contrat et les délais de rétractation. (article L310-1 du code de la consommation) Sachez que pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de réflexion de 7 jours.

## LES COMMUNES

Les Communes ont été créées par la loi du 14 décembre 1789 qui a érigé toutes les communautés d'habitants, au moment de la Révolution Française, en collectivités territoriales. La commune est la collectivité de proximité des habitants et la plus ancienne. Elle est dirigée par le Maire et le Conseil Municipal élu au suffrage universel direct. Le Maire, de par sa fonction, est en doublement fonctionnel. C'est-à-dire qu'il est le représentant élu par les habitants et également représentant de l'État au titre des missions qui lui sont confiées. En effet, le Maire se doit d'organiser un service d'État civil (avec la tenue des registres), les élections et dispose du pouvoir de police. En plus des compétences liées à la fonction du Maire, les communes disposent de la compétence générale pour gérer toute affaire d'intérêt communal. Toutefois, plusieurs compétences ont été spécifiées par différentes lois au fil des ans.

### LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES DES COMMUNES

- L'État civil, les élections, la sécurité, le maintien de l'ordre
- Urbanisme et maîtrise des sols (Plan Local d'Urbanisme, permis de construire, déclaration de travaux...)
- Logement
- Aides sociales avec le CCAS
- Gestion des écoles (bâtiments)

### LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES CHOISIES PAR LA COMMUNE DE BRIONNE

- Le service enfance-jeunesse (restauration, garderies périscolaires, crèches, centre de loisirs)
- La culture avec notamment la médiathèque et le patrimoine
- Les sports et loisirs avec la base de Loisirs (camping, équipements sportifs...)
- Le soutien aux associations sportives, culturelles et à vocation sociale.
- Le service d'une police municipale

**Le champ de compétences des communes a diminué au profit des Intercommunalités à la suite de la loi NOTRe le 7 août 2015.**

Dans ce cadre, une nouvelle carte des territoires est apparue, avec la création de l'Intercom Bernay Terres de Normandie et l'obligation de mutualiser certaines compétences. Pour s'inscrire dans cette nouvelle collectivité, un projet de territoire doit être élaboré. Des réunions avec les Maires des 80 communes sont menées actuellement.

### Les compétences transférées de la Commune vers l'Intercom Bernay Terres de Normandie Depuis janvier 2018

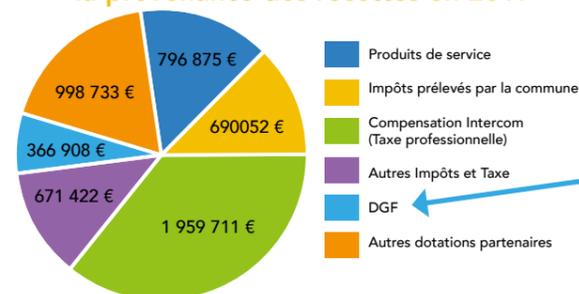
- Relais assistantes maternelles (RAM)
- Assainissement et ruissellement
- Collecte des déchets, gestion de la déchetterie
- Tourisme (les offices du tourisme)
- École de musique

- Gestion des voiries hors hyper centre-ville et hors trottoirs (la question des parkings sera étudiée en 2018),
- La fourrière animale,
- La compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations),
- Les zones économiques (hors ateliers relais).

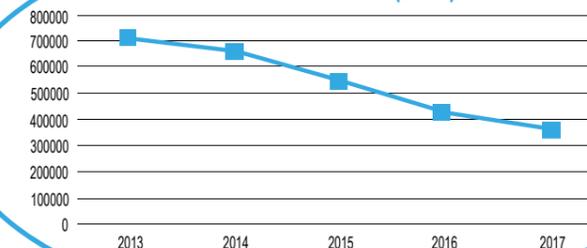
#### Les retours de compétences à la Commune :

Les bons de fournitures scolaires et le soutien aux sorties pédagogiques.

### Les chiffres pour Brionne : la provenance des recettes en 2017



### Evolution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)



## LES MOYENS FINANCIERS DES COMMUNES

- Les produits des services publics (cantines, loisirs...) et du domaine (loyers)
- Les impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et taxe foncière sur les propriétés non bâties).
- Attributions de compensation par l'Intercommunalité (reversement taxe professionnelle)
- Autres impôts et taxes (électricité, fonds national de garantie...)
- La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)
- Autres dotations partenaires institutionnelles (CAF, Département, Région, Compensation État)

Les collectivités territoriales, contrairement à l'Etat, doivent obligatoirement établir un budget en équilibre.

LES MOYENS, pour exercer ces compétences, sont sous forme de dotations, versées par l'État au titre des compétences obligatoires. Ces dotations d'État sont cadrées par la loi de finances dont l'un des objectifs récurrents est de réduire la dette publique. Pour ce faire, après une baisse de 11 milliards entre 2012 et 2017, c'est une nouvelle baisse de 13 milliards d'ici 2022. En plus, il faut souligner la réduction des ressources, par exemple, la baisse des emplois aidés, le transfert de missions nouvelles sans financement compensatoire (gestion des PACS) et des décisions impliquant de nouvelles dépenses (sécurisation des événements avec Vigipirate, diagnostic de l'air dans certains établissements) ●



• Josette Anger et Louise en pleine confection d'un brownie le 14 février dernier à la crèche, après avoir réalisé les financiers.

## UN MÉTIER : CHEF CUISINE

Josette Anger, âgée de 57 ans est arrivée en 1993 au sein des services de la ville de Brionne et occupe aujourd'hui le poste de responsable de la restauration scolaire, de l'entretien des bâtiments municipaux et des personnels ATSEM de la maternelle.

## QUELLES SONT LES MISSIONS CONFIÉES AU TITRE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ?

- Établir les menus en fonction de la réglementation
- Réaliser les commandes pour la fourniture des denrées alimentaires
- Réceptionner les livraisons
- Confectionner les repas
- Travail en équipe et management de proximité
- Gestion des personnels (des plannings, de l'organisation des tâches...)



## LA RÉGLEMENTATION DES MENUS

Elle vise principalement l'équilibre alimentaire des enfants. Il s'agit, en fonction de l'âge, de prendre en compte la quantité des différents produits alimentaires, la fréquence (mesurée sur 20 repas) et également le mode de cuisson qui fait varier l'apport en graisse.

Sur les menus figurent également les pictogrammes des différents allergènes présents dans les plats. Certains enfants peuvent être allergiques (à la cacahouète, au lait ou à la moutarde par exemple). Dans ce cas, un Protocole

d'Accompagnement Individuel (PAI) peut être mis en place afin d'adapter le menu aux besoins particuliers de l'enfant.

"Par principe, les enfants mangent de tout et aucun ne repart le ventre vide" précise Mme Anger.

L'un des objectifs essentiels dans la réalisation des menus est également de développer le goût et le plaisir gustatif des aliments. En plus des repas variés au quotidien, des ateliers cuisine sont menés et ce, dès la crèche.

"J'aime le contact des enfants" confie Mme Anger



## LES FRÉQUENCES À RESPECTER POUR 20 MENUS :

- 10 légumes verts
- 10 féculents
- 4 fritures

Liste non exhaustive

## LE TRAVAIL AU QUOTIDIEN, CONCRÈTEMENT POUR L'ENSEMBLE DE L'ÉQUIPE :

### Côté cuisine

La journée commence à 6h pour Josette avec la cuisson des viandes, parfois dès 4h pour le sauté de bœuf et le bourguignon notamment.

Ensuite, place au lavage, à l'épluchage, jusqu'à la cuisson des légumes pour les entrées et les plats.

En parallèle, **réception des marchandises**,

Prise de température, vérification et enregistrement des produits, la DLCUO (date limite d'utilisation optimale) N° de lot  
Rangement des denrées : tri des produits en 3 catégories pour la conservation : laitiers, fruits et légumes et les viandes.

### Côté entretien des locaux

Nettoyage des tables et des ustensiles de cuisine, « les batteries » (le gros matériel de cuisine)

Entretien courant de la salle de restauration

Dressage des tables, mise en place de la restauration

Plonge et service au fur et à mesure

À la fin du 2<sup>ème</sup> service : lavage des fours, des réfrigérateurs en cuisine.

Lavage des sols, des toilettes... ●



• Arnaud, Josette, Valérie, Véronique et Marlène

## QUELQUES CHIFFRES

80 à 85 repas sont servis par jour à l'école maternelle.

En moyenne, 160 repas à l'école élémentaire.

6 agents sont présents en préparation et service à la cuisine de l'école élémentaire, 3 agents à l'école maternelle.

## LES CANTINES DE BRIONNE SONT ENGAGÉES DANS LA RÉDUCTION DU GASPILLAGE

La Ville de Brionne s'est engagée dès le démarrage de l'opération "Arrêtons le gâchis dans les cantines scolaires", lancée par le SDOMODE à la rentrée de septembre 2016. La 1<sup>ère</sup> vague s'est déroulée sur l'année scolaire 2016-2017 dans une vingtaine de cantines, dont celles des écoles Georges Brassens et Louis Pergaud.

Il a d'abord fallu peser le gaspillage pendant une semaine, en janvier 2017. On pèse 5 catégories d'aliments (pain, entrées, légumes/féculents, viande/poisson, fromage/dessert/fruit) d'un côté ce qui reste dans les assiettes et de l'autre, ce qui était préparé, mais n'a pas été servi. Il s'est avéré que le gaspillage était raisonnable à la cantine de Pergaud, mais élevé à la cantine de Brassens du côté "gaspillage cuisine" (ce qui n'a pas été servi) et sur le pain pour les 2 écoles.

Les actions menées par Mme ANGER,

responsable de la restauration scolaire, ont porté avant tout sur la diminution de certaines quantités trop élevées, par exemple sur le riz ou le poisson, moins appréciés des enfants. Mme ANGER adapte aussi les menus, par exemple en faisant attention à mettre toujours une entrée ou un dessert qui plaît avec un plat qui plaît moins. Il faut bien sûr faire plaisir aux enfants, tout en respectant l'équilibre nutritionnel et sans renoncer à proposer certains légumes !

Le service du pain a été modifié : il est servi par les agents, à la demande. Enfin, les agents ont été impliqués aussi et ont suivi la formation assurée par le SDOMODE qui montre combien leur rôle est essentiel auprès des enfants pour les encourager à goûter un plat ou finir leur assiette.

Au final, lors des pesées de juin, les résultats étaient très nets : à la cantine de Pergaud, un gaspillage réduit à 28 g/convive/repas, c'est-à-dire une baisse de 77 % et à la cantine de Brassens, 23 g/convive/repas, c'est-à-dire une baisse de 69 %. Brionne est un exemple en terme de résultat.

La réduction globale pour la vague 1 a été de 42 %, avec 8 cantines qui ont baissé au-delà de 50 %. Ainsi l'opération du SDOMODE a permis une prise de conscience et démontré qu'il est possible d'obtenir des résultats en peu de mois, avec parfois de petits gestes. La 2<sup>ème</sup> vague se déroule sur l'année scolaire en cours, avec une vingtaine de nouveaux sites, et les efforts se poursuivent au quotidien pour les cantines de la vague 1, toujours suivies par le SDOMODE.

Catherine SOYER, chargée du dossier "Arrêtons le gâchis dans les cantines scolaires" SDOMODE, service Économie circulaire et communication ●

## LES RÈGLES D'HYGIÈNE

- Toujours se laver les mains.
- Porter une tenue adaptée : gants, blouse, pantalon et chaussures.
- Respecter la marche en avant : La nourriture ne croise en aucun cas les déchets

## LA RESTAURATION SCOLAIRE

La responsabilisation et l'initiative des enfants sont développées : Au quotidien, les enfants participent aussi au service.

Chaque table s'organise :

aller chercher de l'eau, nettoyer la table... aider à distribuer les cuillères... Et également autour d'actions et de projets, comme la lutte contre le gaspillage alimentaire développé ci-dessous par le SDOMODE\* ou encore dernièrement sur proposition d'un groupe d'enfants, et après un vote en salle de restauration, l'organisation d'un repas végétarien à la fin du mois de mars.



Cette opération entre dans le cadre du projet national "1 000 école et collèges contre le gaspillage alimentaire" porté par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) qui fixe un objectif de réduction de 30%.



● Entrée de la demi-pension  
du collège Pierre Brossolette

## MANGER ÉQUILIBRÉ C'EST IMPORTANT !

Pour cette première collaboration avec le journal de la commune de Brionne, les élèves du club journal du collège Pierre Brossolette, ont décidé de s'intéresser à l'alimentation et plus précisément à l'équilibre alimentaire, élément indispensable pour avoir une bonne forme physique et mentale et éviter certaines maladies.

Lors de son interview, Mme Déhais, infirmière au collège Pierre Brossolette, nous a rappelé, le niveau de calories nécessaire pour un être humain. Il faut savoir qu'il varie selon l'âge et le sexe. Ainsi, un homme a besoin d'environ 2 100 calories par jour tandis qu'une femme se contente d'environ 1 800 calories. Cette rencontre a aussi été l'occasion d'aborder certains troubles alimentaires. Certains élèves souffrent ainsi de boulimie, trouble qui consiste à manger énormément. D'autres élèves connaissent l'anorexie, un trouble qui se traduit par le fait de ne plus vouloir manger ou bien par le fait de se faire vomir juste après s'être alimenté. Ces troubles alimentaires sont souvent la traduction d'un mal-être de la personne qui doit être pris en charge.

À l'occasion de cette enquête, M. Gressus, professeur de SVT (Sciences et Vie de la Terre) a été interrogé. En effet, il organise depuis l'année 2003, l'opération "Petit Déjeuner" à destination des élèves de 6<sup>ème</sup>, opération qui consiste, d'une part à montrer l'importance du premier repas de la journée et, d'autre part à sélectionner les aliments à prendre en considération dans l'élaboration d'un repas équilibré afin d'en profiter pleinement. Les élèves doivent

impérativement posséder sur leur plateau au moins un aliment appartenant à l'une des quatre catégories suivantes : une boisson, des céréales, un laitage et un fruit ou jus de fruit. Cette opération avait commencé quand plusieurs élèves lui avaient confié qu'ils ne mangeaient pas le matin, car c'était trop cher. En l'organisant chaque année au collège, il s'agit d'insister sur le danger de venir le ventre vide à l'école, obstacle important dans l'apprentissage correct des savoirs et des compétences demandés durant l'année scolaire. Cette opération est enfin l'occasion chaque année d'une ouverture culturelle sur d'autres mondes. En effet, les professeurs d'anglais, d'allemand et d'espagnol présentent alors un petit déjeuner type du pays concerné.

Une petite enquête auprès de toutes les classes de 6<sup>ème</sup> a enfin été réalisée afin de connaître leurs avis. Voici les résultats les plus importants. 85 % des 6<sup>ème</sup> savent ainsi qu'il faut manger 5 fruits ou légumes par jour. 58 % pensent que le petit déjeuner est le repas le plus important de la journée. 83 % d'entre eux prennent un goûter quand ils rentrent chez eux après le dernier cours de l'après-midi. 1 élève sur 2 en 6<sup>ème</sup> reconnaît grignoter dans la journée.

Enfin, 82 % estiment qu'il y a beaucoup voire énormément de gaspillage à la demi-pension.

Le conseil de vie collégienne, instance de proposition au collège de la part des collégiens, aura sans doute à cœur de proposer des actions sur ce thème dans les prochaines semaines suite à cette enquête. ●

Article collectif (Servane, Eva, Camille, Allan, Alicia, Diena)

● 1. Enquête réalisée auprès de tous les élèves de 6<sup>ème</sup> du collège par l'intermédiaire de leur professeur principal dans le cadre l'heure de vie de classe. Les élèves devaient répondre à un petit Q.C.M.

# TRAVAUX & voirie

**José Moréno,**  
Adjoint au Maire à la voirie,  
au commerce et à l'artisanat



## COMPÉTENCE VOIRIE

L'ensemble des agents des services techniques de la ville de Brionne a été doté d'une tenue haute visibilité afin de permettre une meilleure sécurité et d'être en conformité avec la réglementation.



### LES TRAVAUX EN COURS :

Les travaux de changement des menuiseries de l'école maternelle Georges Brassens ont été programmés durant les vacances d'hiver. En effet, au total c'est 10 portes et 28 fenêtres qui ont été remplacées pour un montant de près de 60 000€. Ces travaux permettent une meilleure isolation des locaux.



### LA VOIRIE :

Des planimètres ont été installés dans les rues de Brionne et depuis quelques semaines les plans de la ville ont été insérés facilitant l'orientation et les déplacements. Au total 6 planimètres sont présents en complément de la colonne et du panneau d'affichage libre installés place Lorraine.

### Qu'est-ce qu'une voirie partagée ?

À Brionne, la rue maréchal Foch est une voirie partagée, tout comme la place de l'église et sa rue. Cela signifie que la route est partagée, comme l'indique le panneau entre les voitures, les piétons et les vélos... et ce sur toute la zone.



À noter, le sens de la circulation des vélos se fait en sens inverse de celui des voitures, un marquage au sol permet de rappeler ce cheminement. Avec une limitation de vitesse à 20km/h maximale. L'objectif est de permettre une conciliation entre les différents modes de transport, un partage de l'espace. Un espace partagé au cœur du centre-ville.

**Lucien Eon,**  
Adjoint au Maire à l'urbanisme,  
aux travaux, au développement durable  
et à l'habitat



## LE PROJET VALLÉE HABITÉE

Dans le cadre de l'élaboration du PLU, la friche Siret-Delaporte a été identifiée comme un site avec un fort potentiel de développement. Ainsi, à travers la réglementation, cette friche industrielle de 2 hectares située sur une île, au coeur de la ville est en cours d'acquisition par la municipalité.

### QU'EST-CE QUE VALLÉE HABITÉE ?



● Une friche industrielle de 2 hectares  
Anciennement habitée par des filatures



● Avec un barrage



● Située sur une île entre 2 bras de la Risle



● En proximité immédiate du centre ville

Saisissant l'opportunité d'un appel à projets du CAUE 27, s'inscrivant lui-même dans une recherche-action nationale du Ministère de l'Environnement et de la transition énergétique, la ville de Brionne, avec la friche Siret Delaporte a posé sa candidature qui a été retenue pour imaginer une autre manière d'aménager le territoire, de l'habiter, et ce, en luttant contre l'étalement urbain (construction sur les plateaux) et la désertification des fonds de vallée.

### QUELS OBJECTIFS ?

- Poursuivre la redynamisation du centre-ville
- Redonner un espace, un nouveau quartier aux habitants
- Réinventer notre manière d'habiter le territoire
- Repenser les mobilités et les déplacements (les liaisons douces : à vélo, à pied...) à toutes les échelles

### AVEC QUI ?

Les habitants, les experts, les chercheurs, les professionnels... Un appel d'offres vient d'être lancé pour sélectionner un groupement d'experts pour mener une étude sur 3 ans.

### POUR Y FAIRE QUOI ?

Tout est envisageable : des commerces, des logements, des services... Créer un nouveau quartier durable.

### ON COMMENCE PAR QUOI ?

D'ores et déjà deux projets débutent. Le premier avec l'école de Polytech à Tours visant à étudier la valorisation du potentiel de production hydroélectrique de la commune de Brionne.

Les 25 étudiants de 4<sup>ème</sup> année (Département Aménagement et Environnement) sont venus découvrir le site le 15 février dernier permettant ainsi de visualiser et contextualiser leur réflexion.

Durant 10 semaines, en 5 groupes, ils vont élaborer des hypothèses et des propositions seront faites en avril au groupe projet composé par les professionnels de la question et du territoire, comme le SIBVR, l'agence de la biodiversité, le SIEGE, l'association de pêche la Truite Risloise, les élus de l'Intercom Brionne Terres de Normandie et de la Ville et également des particuliers comme Monsieur Sourdon, qui, pour l'occasion, a fait une visite guidée de la turbine (anciennement les Usines Compin).



● Les étudiants découvrent la friche  
Siret Delaporte



● M. Sourdon expliquant  
l'histoire et le fonctionnement  
de la turbine

Le second projet vise à développer une stratégie communale en faveur des espaces naturels de Brionne. Une étudiante de 3<sup>ème</sup> année (Ingénierie des espaces végétalisés urbains de l'école AgroParisTech est arrivée début mars afin d'effectuer un stage de 6 mois pour aborder cette question. Ces deux sujets seront développés dans le prochain numéro du Brionnais ●

**CONCOURS MAISONS FLEURIES : Le printemps arrive,** comme chaque année, vous êtes invités à participer au fleurissement de vos maisons. Pour rappel, il existe plusieurs catégories :

- Jardins visibles de la rue (qui peut inclure un décor floral sur la voie publique)
- Fenêtres ou murs ou balcons (qui peut inclure un décor floral sur la voie publique)
- Équipements touristiques : hôtels, hôtels restaurants, campings, OTSI, chambres d'hôtes, gîtes ruraux
- Fermes fleuries

Le jury municipal qui sera prochainement constitué se réunira en juin pour la visite. Les lauréats recevront des prix offerts par la municipalité et le premier de chaque catégorie participera au concours départemental.

**Les Brionnais qui le souhaitent peuvent s'inscrire dès à présent auprès du secrétariat de la mairie ●**



### L'ACCUEIL DU SERVICE URBANISME

Depuis le 7 mars dernier, le service urbanisme a été transféré à l'hôtel de ville. L'accueil est ouvert les mercredis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h Le vendredi de 8h30 à 12h. Mme Annie Benali partage son temps entre l'intercommunalité depuis janvier 2016 et la ville de Brionne afin de renseigner les habitants sur toutes les questions liées à la réglementation en matière d'urbanisme, les permis de construire, les déclarations de travaux, les certificats d'urbanisme et également le cadastre ●

Contact : [urbanisme.mairie-brionne@orange.fr](mailto:urbanisme.mairie-brionne@orange.fr) / 02 32 47 32 20

### LA VILLE DE BRIONNE ACCOMPAGNE SOGRETEL DANS SON DÉVELOPPEMENT

L'entreprise STURNO, implantée sur la commune de Brionne depuis de très nombreuses années a été rachetée par le groupe SOGRETEL. Le groupe compte environ 2 500 collaborateurs et souhaite développer sa présence dans l'Ouest de la France dans le domaine des réseaux de télécommunications.

Dans ce cadre, le groupe SOGRETEL a contacté la ville à la fin de l'année 2017 afin d'étudier plusieurs pistes, achat de terrains ou location de bâtiments mieux adaptés à ses activités, pour assurer son développement. Après plusieurs visites de site, il est rapidement apparu que les bâtiments laissés vacants par l'entreprise LESENS et situés route de Valleville correspondaient à leurs attentes.

La ville a donc réalisé une étude financière, qui intègre l'achat du bâtiment et les travaux nécessaires et après différents échanges avec le groupe SOGRETEL, un accord a été conclu dans la deuxième quinzaine de mars. La ville va donc procéder dans les prochaines semaines à l'acquisition des bâtiments afin de les louer au groupe SOGRETEL qui s'y installera avant à la fin de l'année 2018 ●



**Janine Lerouillois,**  
Adjointe au Maire aux affaires scolaires  
et à l'enfance jeunesse



## LE CENTRE DE LOISIRS

Durant les vacances d'hiver, les enfants ont découvert un programme riche en sensations alliant découverte et sport dans une ambiance olympique avec les JO en toile de fond. La neige était également au rendez-vous avec une course de luge improvisée, en plus de la sortie patinoire.

Ce fut l'occasion pour les enfants de découvrir de nombreux sports, comme le Kin-Ball. C'est un sport collectif créé au Québec. Le but est de servir le ballon à l'une des équipes adverses (généralement au nombre de 3, composée chacune de 4 joueurs) de façon que cette dernière ne puisse pas le réceptionner avant qu'il touche le sol. Ou encore le Bobsleigh à travers la réalisation d'une maquette et également d'un prototype en carton... et pour les gourmands, la réalisation d'un grand village olympique en pain d'épices, en langues de chat... et avec des chamallows...



● Réalisation des anneaux olympiques avec des bouchons par les enfants



● Partie de Kinball



● Construction d'un Bobsleigh et réalisation d'une maquette du parcours de glisse



● Le village olympique

Pour les prochaines vacances, le programme s'inscrira dans la thématiques des Arts en faisant appel à l'imagination et à la création des enfants ●

## LE 1<sup>ER</sup> SALON DE LA PHOTOGRAPHIE

Le 1<sup>er</sup> salon de la photo a rassemblé des photographes amateurs et confirmés, au total c'est plus de 22 artistes qui ont exposé durant le week-end du 10 et 11 février dernier, en présence des enfants du centre de loisirs.

Un jury composé d'artistes, d'habitants et d'élus de Brionne a récompensé 2 coups de cœur :

● Michel Marion  
"Les deux coquelicots"



● Jacques Caltot  
"La campagne endormie" ●

## LA GRANDE LESSIVE

Il s'agit d'une animation mondiale autour d'un thème commun "Pierres à images et pierres à imaginer" ce jeudi 29 mars 2018. L'objectif est de réaliser une œuvre éphémère sur un support A4, qu'elle soit photo, dessin, peinture ou collage. Les réalisations sont suspendues à l'aide de pinces à linge en bois sur des fils tendus dans la ville. Pour cette première édition à Brionne, les trois écoles et également l'association Aux Fils des Arts (AFA) se sont mobilisées ●



● Voici un aperçu du travail en cours de réalisation par les élèves de l'école maternelle. En attendant les fils et les pinces à linge...



## LE LAND ART

Le Land'Art est une tendance de l'art contemporain utilisant des matériaux de la nature ou de récupération. Ce sont des œuvres éphémères. Le projet de Land'Art vise à développer un projet artistique commun aux Brionnais, de créer une cohésion de groupe et également de sensibiliser tout un chacun à l'écologie et à la préservation de la nature. C'est une action participative à laquelle enfants et adultes sont conviés. Au regard de l'investissement des habitants l'année dernière pour les épouvantails, il est proposé de poursuivre cette dynamique. Ainsi, cette année, il est proposé d'installer dans divers endroits de la ville, des scénettes réalisées à partir de matériaux recyclés avec comme supports le jean ou les pots de fleurs (en terre ou plastique). À chacun d'imaginer ou de s'inspirer de modèles.

Cette action est impulsée par le service jeunesse, en partenariat avec les services techniques, la médiathèque, les écoles, et proposée aux habitants, aux associations et aux commerçants.

Pour les habitants, vous pouvez intervenir sous 3 formes :

- Soit à l'échelle de votre quartier, par la création et réalisation de scénettes dans une œuvre collective.
- Soit à titre individuel, par la création et la réalisation de personnages dans votre jardin.
- Soit par le don de pots de fleur et de matériaux permettant ces créations ●



Pour tout  
renseignement et  
inscription,  
contacter  
Audrey Danard  
à la médiathèque  
Un dossier est  
également à votre  
disposition.

**Jean-Noël Douville,**  
Adjoint au Maire aux sports,  
aux associations, à la base de Loisirs  
et aux animations.



## LA FÊTE FORAINE

Traditionnellement la ville de Brionne accueille la foire de la mi-carême avec de nombreuses attractions comme les auto-tamponneuses, la pêche aux canards, mais aussi des croustillons et des barbes à papa...

Comme chaque année, la ville a souhaité en faire profiter les enfants en offrant à chacun un ticket de manège avec une barbe à papa et pour les anciens des gaufres ont été distribuées à la maison de retraite ●



## DE NOMBREUSES COMPÉTITIONS ET PORTES OUVERTES SONT ORGANISÉES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE PAR LES CLUBS SPORTIFS

**LE STARTER CLUB DE BOXE THAÏ** a organisé le 17 février dernier, un passage de grade, suivi d'un interclub éducatif (moins de 14 ans) le dimanche à la salle des fêtes. Plus de 70 Nakmuay (boxeurs) avaient répondu présents pour le passage de grade. Ils pouvaient passer quatre couleurs : le jaune, l'orange, le vert et le bleu. Le dimanche dans l'après-midi ce fut le tour des assauts (combats).



Plus de 50 assauts se sont déroulés sur 2 Rings. Une salle des fêtes très bien remplie où les spectateurs étaient venus voir l'élite montante, des petits dragons du Starter Club ●

Plus de 50 assauts se sont déroulés sur 2 Rings. Une salle des fêtes très bien remplie où les spectateurs étaient venus voir l'élite montante, des petits dragons du Starter Club ●

## LE JUDO

Le 24 février dernier au gymnase Georges Beuvain s'est déroulé le traditionnel **Tournoi de Judo du Vieux Donjon** avec plus de 250 enfants de niveau poussin (2008/2009) et pré-poussin (2010/2011).

Au total, 10 clubs étaient présents : Beaumont, Pont-Audemer, La Saussaye, Lieurey, Bernay, Bourg-Achard, Cléon, La Haye-Malherbe, Gravigny et Brionne et le public était également au rendez-vous.

Tous les participants ont été récompensés par une médaille ●



# DOSSIER portrait

## ASSOCIATION BRIONNE COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT

C'est une association qui a pour objet de promouvoir le commerce au sein de la ville dans une ambiance de gaieté et de bonne humeur.



**ABCD**, émanation de l'union commerciale, a été créé en 2012 sous la présidence de M. Hervé Auvard accompagné déjà par Dominique Marchand qui deux années plus tard lui succède en tant que Président de l'association.

Après une période compliquée, l'association redémarre avec le soutien de la municipalité et en recomposant son bureau en s'appuyant sur les forces vives du territoire.

● Les membres du bureau de l'Association Brionne Commerce et Développement, (ABCD) Mme Deparros, Mme Papelard, M. Tailpied, M. Fel, M. Lebugle, Mme Maupoint, M. Marchand et M. Fouet.



**Un premier succès : la quinzaine commerciale durant les fêtes de Noël.**

### LE SHOPPING À BRIONNE ÇA CARTONNE

En effet, c'est plus de 67 commerçants qui ont participé à cette manifestation avec :

- Un évènement phare, la nocturne où de nombreuses animations ont été proposées en partenariat avec le comité des fêtes (Balades en calèche, retraite aux flambeaux, atelier maquillage, sculptures en ballons, photos avec le père-noël...) et aussi des tirages au sort.
- Une vitrine à estimer

**Et au total plus de 10 000 € de lots ont été gagnés.**



**Et un nouveau programme d'animations et de festivités pour l'année 2018 est déjà en préparation avec des lots exceptionnels à gagner tout en s'amusant ! Prenez date et venez nombreux !**

Le 7 avril	Une <b>chasse au trésor</b> dans toute la ville avec l'organisation d'un <b>carnaval du printemps</b>
Le 21 juin	Participation avec une nocturne pour la <b>fête de la musique</b>
Le 25, 26 et 27 mai	<b>Opération fête des Mères</b>
Le 28 juillet	<b>Foire à tout</b> du Comité des fêtes avec une <b>braderie commerçante</b>
Octobre	<b>Fête de l'Automne</b>
Décembre	<b>Quinzaine commerciale de Noël</b>



● Steven Soulard avec la plaque de cocher restaurée.

## LES PLAQUES DE COCHERS

Steven Soulard, jeune lycéen de 17 ans passionné par les panneaux de signalisation, a contacté la Mairie pour restaurer les plaques de cochers de la ville de Brionne. Ces plaques, en fonte, datant du XIX<sup>ème</sup> siècle servaient autrefois de panneaux de signalisation au cocher. Elles sont au nombre de 4, situées :

- Route de Cormeilles
  - Rue Lemarrois : une plaque indiquant la route départementale N°10
  - Place Lorraine : une plaque indiquant la route Nationale N°138
  - Rue des Martyrs : une plaque indiquant le chemin de grande communication N° 46
- Steven a déjà restauré deux plaques pour la ville de Pont-Audemer, ainsi qu'une première plaque pour la ville de Brionne, celle de la rue Lemarrois qui lui a été confiée le 26 février dernier afin qu'il la restaure dans le respect des traditions.

En effet, durant ses congés d'hiver, Steven a poncé, puis peint la plaque à plusieurs reprises avec de l'anti-rouille et de la peinture, pour nous la faire découvrir le vendredi 9 mars dernier. Le travail continue pour Steven qui est reparti avec une seconde plaque, plus motivé que jamais !

À l'issue, une information sera faite le jour où les plaques seront réinstallées. Merci Steven ! ●



● Plaque de cocher, rue des Martyrs



● Plaque de cocher route de Cormeilles, déjà restaurée

● Rue Lemarrois, photographie datant du début XX<sup>ème</sup>



● La flèche rouge pointe l'emplacement des plaques de cocher

● Place Lorraine, photographie datant du début XX<sup>ème</sup>

Élise Le Roy,  
Adjointe au Maire en charge de la culture,  
du tourisme et du patrimoine historique



De nombreuses manifestations culturelles vous sont proposées pour ce printemps et figurent à l'agenda, comme la 17<sup>ème</sup> édition des bouquinistes au bord de l'eau, la représentation de l'orchestre de l'Opéra de Rouen et également la fête de la musique ou encore la fête du court métrage qui se tient actuellement à la médiathèque en proposant de nombreuses séances aux scolaires et également ouvertes à tous.

## LA MÉDIATHÈQUE



Lors des différentes séances, plusieurs courts métrages ont été diffusés avec une programmation adaptée à l'âge du public ●



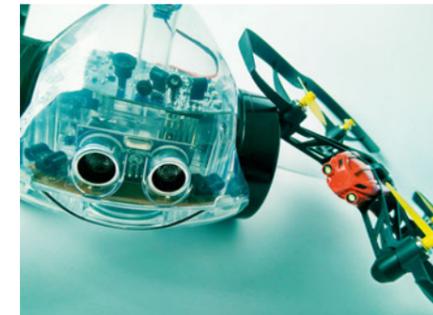
● Séance du jeudi 15 mars, les enfants étaient captivés par le perroquet pour certains, le loup pour d'autres.



## UN SERVICE DE PORTAGE DE DOCUMENTS À DOMICILE

Vous avez des difficultés à vous déplacer.

La Médiathèque de Brionne, vous propose un service gratuit de portage à domicile. Le portage est assuré par les bénévoles, Mme Moreno Lina et Mme Mordant Maryvonne. Pour tout renseignement, contactez la médiathèque ●



## ATELIER ROBOTIQUE À LA MÉDIATHÈQUE LE 26 ET 27 AVRIL DE 9H30 À 17H "JEU PROGRAMME, TU PROGRAMMES, ... NOUS PROGRAMMONS"

L'association Lezarts et les Mots et l'atelier Canopé d'Évreux proposent deux journées consacrées à l'utilisation du numérique dans un cadre ludique et pédagogique. Concrètement, après une appropriation du matériel et des débats autour de la relation à l'écran, des travaux en groupe seront organisés pour terminer sur le défi robot ●

Maximum : 20 personnes  
Inscriptions  
[bureau.lezartsetlesmots@gmail.com](mailto:bureau.lezartsetlesmots@gmail.com)  
07 68 70 09 71



## MOUV'EN RISLE

Pour la 3<sup>ème</sup> année à présent, la ville de Brionne participe avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et l'Intercommunalité à un projet culturel de territoire à l'attention de tous les publics et dans tous les domaines d'expression (expositions, spectacles, installations, performances, visites...). La thématique, le fil conducteur de la programmation est celui de la rivière, la Risle pour Brionne et la Charentonne pour le nouveau territoire de Broglie qui se lance dans l'initiation.

Vous sont proposés d'avril à novembre :

- Des causeries. Il s'agit d'une discussion, avec des échanges autour d'un sujet comme les moulins d'un point de vue hydraulique, historique et patrimonial...
- Des journées "découverte du patrimoine", à la base de loisirs de Brionne, le 3 juin prochain avec des expositions, des activités de découverte de pleine nature.
- Des projets artistiques, avec des interventions sonores, vidéos et/ou photographiques allant de l'idée à la réalisation.

L'ensemble de la programmation fera l'objet d'une communication spécifique prochainement ●



**Brigitte Binet,**  
Adjointe au Maire à la cohésion sociale,  
solidarité et 3<sup>ème</sup> âge



## LES JARDINS FAMILIAUX

Les jardins familiaux, ou jardins ouvriers sont apparus à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit de parcelles de terrain mises à la disposition des habitants par les municipalités. Ces parcelles, affectées à la culture potagère, furent initialement destinées à améliorer les conditions de vie des ouvriers en leur procurant un équilibre social et une autosubsistance alimentaire.

Depuis les années 1970, les jardins familiaux et les jardins partagés se sont développés et se sont adaptés aux besoins des sociétés modernes.

### QUEL EST LE PRINCIPE ?

Les jardins familiaux, aujourd'hui, sont des réserves de biodiversité au cœur des villes et des lieux d'éducation au respect de l'environnement et au développement durable. C'est aussi un lieu de partage et de transmission des connaissances, des expériences, de savoir-faire, de goût... Souvent, les jardins familiaux réunissent trois générations de jardiniers : enfants, parents et grands-parents. En synthèse, les jardins familiaux constituent ainsi une rencontre entre l'économique, le social et l'environnemental.



### ET À BRIONNE...

La ville de Brionne souhaite développer les jardins familiaux progressivement en fonction des besoins des habitants. Ces parcelles seraient aménagées avec un abri, une clôture, une alimentation en eau et mises à disposition des habitants. Si vous êtes intéressés par ce projet de jardins familiaux, vous êtes invités à contacter la Mairie :

Bureau du CCAS pour tout renseignement et inscription  
**02 32 47 32 26 / Avant le 1<sup>er</sup> juin**

L'objectif, dans ce premier temps, est de recueillir l'avis des Brionnais sur ce projet et de connaître également les personnes volontaires et intéressées pour disposer d'une parcelle ●



### LES BIENFAITS DU JARDINAGE :

Source : Conseils de la fédération nationale des jardins familiaux et collectifs

Le jardinage est excellent pour la santé physique (3h30 de jardinage équivalent à 1h50 de jogging) et psychique : la proximité d'un environnement végétal et le jardinage réduisent le stress, aident à la concentration.

De nombreuses plantes possèdent des propriétés bienfaites. Selon les dernières découvertes dans le domaine médical, l'activité manuelle stimulerait la libération de molécules de dopamine dans le cerveau. Cette molécule provoque le plaisir. Jardiner redonne du sens au temps à travers le rythme des saisons tant pour le jardinier que pour celui qui le regarde. Les jardins familiaux permettent de retrouver la valeur du geste ainsi que le sens du travail et de l'effort. Face au vertige du virtuel, ils remettent les citadins en contact avec la réalité du monde vivant.

Par ailleurs, la qualité et la diversité des fruits et légumes sont l'assurance d'une alimentation équilibrée. Consommés sur place à l'époque de production, ces fruits et légumes contribuent à diminuer notre empreinte écologique à la différence des produits du commerce souvent importés de pays lointains.

### À TITRE INDIVIDUEL, CHACUN DES JARDINIERS S'ENGAGE À :

- 1 - Bien gérer la matière organique
- 2 - Maîtriser la consommation d'eau
- 3 - Choisir judicieusement les plantes cultivées
- 4 - Cultiver un jardin et des plantes en pleine santé
- 5 - Être attentif au problème des déchets
- 6 - Favoriser les prédateurs naturels alliés des jardiniers
- 7 - Embellir les jardins.

## PSYCHOMOTRICIEN

Diplôme d'Etat encadré par le Ministère des affaires sociales et de la santé, réglementé par décret d'actes datant de 1974.  
Reconnu en tant qu'auxiliaire médical.

## LE COMMERCE, L'ARTISANAT, L'ENTREPRENARIAT À BRIONNE

Depuis janvier 2018, Magali Toufflet a ouvert un cabinet en tant que Psychomotricienne au 6 impasse Fruchard à Brionne.



● Madame Magali Toufflet, psychomotricienne, dans son cabinet  
6 impasse Fruchard  
27800 Brionne

**02 27 19 79 27** ou **07 88 28 68 03**  
[cabinet27.magalitoufflet@orange.fr](mailto:cabinet27.magalitoufflet@orange.fr)

### COMMENT DÉFINISSEZ-VOUS VOTRE MÉTIER ?

"Il s'agit d'accompagner nos patients à retrouver un bon équilibre psychocorporel, à se sentir mieux et bien dans leur corps, afin d'améliorer leurs relations aux autres et à se sentir bien dans leur environnement. Nous les aidons à reprendre confiance en eux, à réduire leur stress et à prendre conscience de leurs compétences et de leur corps."

Un psychomotricien intervient dans plusieurs champs :

- La stimulation psychomotrice
- La rééducation
- La thérapie

### POUR QUI ?

De l'enfant prématuré jusqu'à la personne âgée.

### Par exemple :

Certains jeunes adolescents peuvent avoir des difficultés d'adaptation, des troubles du comportement ou des apprentissages. L'objectif est de pouvoir les aider à se sentir bien dans leur tête et dans leur corps tout en considérant globalement la personne et son bien-être.

Il peut s'agir également de troubles de l'équilibre, de la coordination, du tonus ou encore des difficultés d'inhibition de la personne.

### COMMENT SE DÉROULE L'ACCOMPAGNEMENT ?

Sur prescription médicale principalement, mais sans prise en charge de la sécurité sociale. Certaines mutuelles participent aux frais. Au préalable, à partir de l'ordonnance du médecin, le bilan permet d'évaluer

les compétences et les difficultés de la personne rencontrée, afin de proposer un projet de soin adapté à la situation, en accord avec la demande du patient et du médecin. La fréquence et la durée de l'intervention sont également définies.

### Les étapes :

- Un entretien préalable au bilan psychomoteur est réalisé avec le patient et sa famille, il reprend l'histoire et le parcours du patient, et permet d'évaluer la demande.
- Bilan psychomoteur avec des tests adaptés au profil du patient et à sa situation.
- Établissement de compte-rendu du bilan afin de faire ressortir les compétences et les besoins d'accompagnement.
- Discussion avec la personne et la famille des modalités
- Transmission des documents au médecin prescripteur qui sont aussi des psychiatres, neurologues, pédiatres...
- Le suivi psychomoteur demande ensuite un investissement sur le long terme, des bilans intermédiaires sont également réalisés en cours de prise en charge.

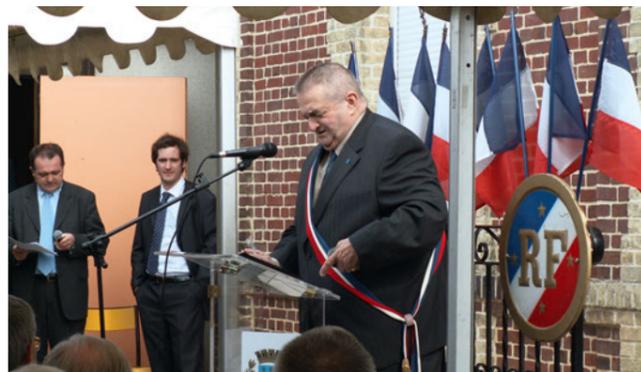
Un métier qui s'inscrit au sein d'un réseau de professionnels de la santé et du paramédical.

"L'orientation vers un professionnel de la psychomotricité n'est pas encore assez développée et doit pouvoir l'être davantage dans un objectif de prévention." précise, Mme Toufflet ●



### UNE FIGURE DU TERRITOIRE : ANDRÉ VOISIN

Le vendredi 9 mars dernier, à l'église Saint-Martin de Brionne, une messe a été célébrée en l'honneur d'André Voisin. Cet homme a marqué le territoire, à travers ses mandats de Maire de la Haye-de-Calleville (pendant 52 ans), de Président de l'Intercom du Pays Brionnais et également comme Président de l'Association Régionale des Éleveurs de Viande Normandie (AREVN) et son engagement pour la cause rurale.



### MATERNITÉ DE BERNAY

Lors du prochain Conseil Municipal du 30 mars, Valéry Beuriot, Maire de Brionne va proposer un vœu aux élus afin de s'opposer à la fermeture de la maternité de Bernay, considérant la nécessité de maintenir ce service public sur un territoire rural.



### LES TRAVAUX DANS LA RUE DU MARÉCHAL FOCH

Beaucoup de questionnements autour des travaux de la rue du Maréchal Foch sont parvenus à la mairie. En effet, vous avez pu constater depuis plusieurs jours des ouvertures dans la chaussée. Ces travaux sont réalisés par France Télécom du fait de dysfonctionnements importants sur le réseau de téléphonie. La durée de l'intervention n'est pas déterminée.



### LA DISPARITION DE L'ABRI DE CAVE DE LA MAISON DE LORRAINE

Pas d'inquiétude, l'abri de cave a été démonté pour être restauré. Ce sujet sera développé dans le prochain numéro du Brionnais afin de faire toute la lumière.

En cas de questionnement ou d'interrogations divers, n'hésitez pas à contacter la Mairie au **02 32 47 32 20** ou par mail [secretariat.mairie-brionne@orange.fr](mailto:secretariat.mairie-brionne@orange.fr)

### UNE NOUVELLE RUE À BRIONNE : LA RUE ET L'IMPASSE MAURICE LEGAY

Dans le cadre des travaux pour la construction des 32 logements par la Secomile, il va être créé une nouvelle voie et impasse pour permettre l'accès à ces logements, depuis les rues du Général de Gaulle et Émile Neuville. Pour mémoire, Maurice Legay a été Maire de Brionne de 1959 à 1965.

Les travaux vont débuter courant du mois de mai.



### RENTRÉE SCOLAIRE 2018 - 2019

À compter du 23 avril, les préinscriptions pour la rentrée scolaire de septembre 2018-2019 se feront au service jeunesse de l'espace Gaston Taurin (à côté de la mairie)

Pour l'inscription, munissez-vous :

- Du carnet de santé de l'enfant
- Du livret de famille
- D'un justificatif de domicile (facture électricité, téléphone...) datant de moins de 3 mois ●

### GROUPE DU RENOUVEAU POUR BRIONNE

Mesdames, messieurs, chers BRIONNAIS(ES) ;

En ce début d'année 2018 la rituelle question se pose comme chaque année augmentation ou pas des impôts et taxes. L'établissement du budget se fera courant mars et la réponse de l'équipe municipale nous sera communiquée.

Sans préjuger de cette réponse, nous devons pouvoir explorer quelques pistes d'économie pour continuer de réduire notre endettement qui est encore trop élevé (1 420 € / habitant bien supérieur à la moyenne départementale, régionale, nationale). Cela permettrait dans les années à venir d'avoir des moyens plus importants pour aider notre ville qui voit ses commerces fermés les uns après les autres et ses cabinets médicaux se réduire inexorablement par les départs (en retraite ou autre) sans avoir de remplaçants (plus de dentiste, de moins en moins de médecins et de kinésithérapeutes).

Il nous faut rebondir sur le succès de l'animation commerciale de Noël pour redonner un attrait à Brionne et attirer des commerçants potentiellement intéressés par la construction de leur avenir dans notre ville.

Il faut utiliser notre riche patrimoine historique pour donner à Brionne, en complément du parcours historique récemment créé, un musée dans un local historique par exemple la chapelle Notre Dame acquise l'an passé. Pour Le renouveau pour Brionne.

Ch. DELAMARE

### BRIONNE À VENIR

Contribution non parvenue

### LISTE "AGIR AUTREMENT POUR BRIONNE"

Le débat d'orientation budgétaire, moment important pour notre commune s'est révélé n'être qu'un véritable jeu de pistes, les intentions et les stratégies d'économies de la majorité municipale n'étant pas clairement énoncées et chiffrées.

Montant de la dette : 7 299 292 € en 2014, mais encore 6 386 787 € en 2018 ! la ville a emprunté 600 000 € en 2015, 300 000 € en 2016, 240 000 € en 2017 et prévoit 170 000 € en 2018, malgré des remboursements de près de 870 000 € par an. (capital et intérêts)

Le recrutement d'une adjointe en charge de la communication coûte à la collectivité 60 000 € par an.

Monsieur Beuriot préfère la communication à la protection. Promesses non tenues en 2017 : pas de 3<sup>ème</sup> policier, pas de vidéo-surveillance, pas de modernisation de la cuisine centrale de la cantine, etc.

Mais poursuite de l'extinction des lumières. Nous avons bien compris que les privilèges continueront pour certains et que les sacrifices perdureront pour d'autres, les Brionnais. Le coût exorbitant de la rénovation du centre ville et de la base de loisirs a plombé les finances.

Conséquence : pas d'investissements en 2018, mais beaucoup d'études.

Coût estimé 1 250 000 € HT pour la future rénovation de la place Frémont des Essarts.

Sans nier la baisse des dotations, Monsieur Beuriot devra assumer sa mauvaise gestion et ne pourra pas toujours reporter la faute sur l'état et sur l'Intercom.

Une hausse probable des impôts est d'actualité.

Noter liste "Agir autrement pour Brionne" a d'autres solutions. Martine Goetheyn et Alain Boudon viendront à votre rencontre en 2018.

### ENSEMBLE POUR BRIONNE

Suite à la démission pour des raisons personnelles de Mme Céline COLLET, c'est M. Christian LAMOTTE qui a fait son entrée au conseil municipal le 27 février. Il fait partie du groupe de la majorité municipale. M. Christian LAMOTTE a déjà été conseiller municipal de 1998 à 2014. Au cours de ses précédents mandats, il a eu en charge la question de l'adduction de l'eau potable et a représenté la ville au sein des différents syndicats d'eau. Parallèlement, il s'est occupé de la question des transports scolaires.

Enfin, il a été président du SIVU de la reconstruction de la piscine. Bien connu du monde syndical, il joue un rôle important dans la représentation des salariés au sein groupe ARKEMA.

Pour ce nouveau mandat, il participera dans un premier temps, à la commission des finances.



Monsieur Caltot, un artiste complet, récompensé au salon de la photo, nous propose une rêverie autour du rond-point de la lune...

### EXTRATERRESTRE

*À Brionne, le rond-point de la lune est orné d'une étrange sculpture. Insolite, elle interroge. Quelle était l'intention de son créateur, de l'artiste ? Peut-être une invitation à être dans la lune. Mais un rond-point routier ne se prête guère à la rêverie, surtout si l'on est au volant d'un véhicule. Ou bien une invitation à tourner en rond, attiré par une force centripète émanant de cet assemblage mystérieux.*

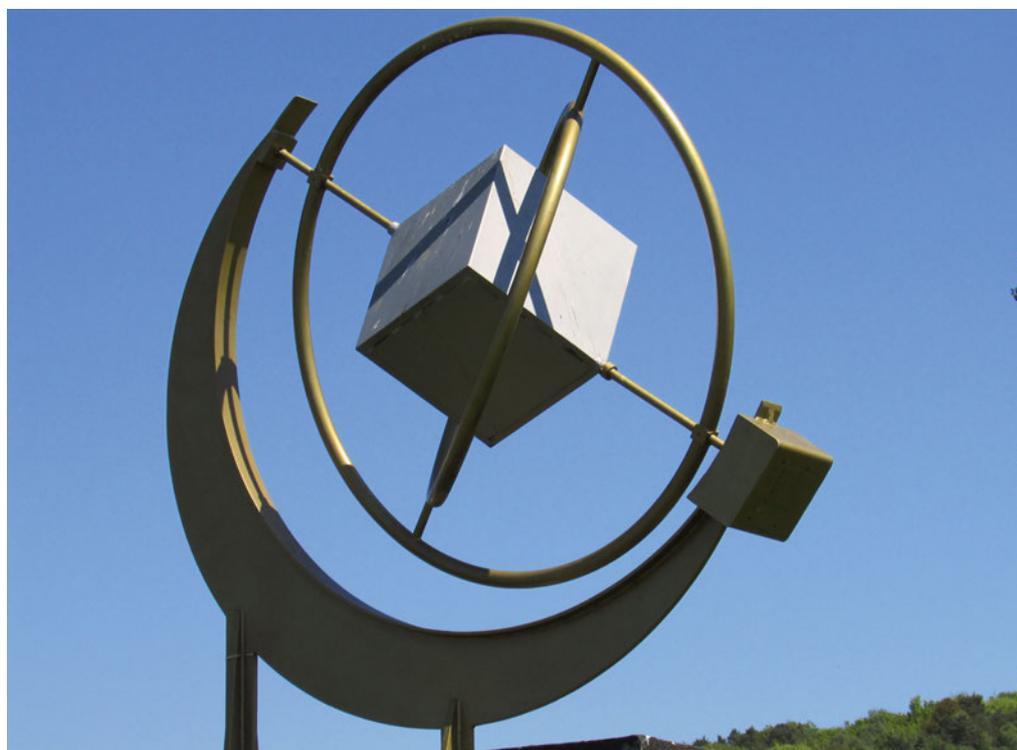
*À moins qu'il ne s'agisse d'une symbolique céleste où les uns verraient le mouvement des planètes et un croissant de lune. Mais les autres, n'objecteraient-ils pas davantage que cette sculpture représente un gyroscope, ou peut-être un astrolabe, instrument aujourd'hui détrôné par le plus commun des GPS ?*

*Et ce cube, que fait-il là, entouré de cercles et de courbes ? N'est-ce qu'une unité de volume ou, plus probablement, la quadrature du cercle révélée en trois dimensions ? Que de conjectures !*

*Et moi, et moi..., et moi je suis ému. Je suis envoûté. Mon regard ne peut se détacher de cette sculpture. Je tourne autour, l'examine sous tous les angles et tourne encore. Je deviens satellite.*

*Me voilà rêveur. Un peu, beaucoup, passionnément..., jusqu'à cette folie qui me conduit à m'asseoir sur ce croissant de lune avec mon ami Pierrot...*

*Il m'a prêté sa plume pour écrire ce mot.*



### POUR MÉMOIRE, D'OÙ VIENT CETTE SCULPTURE ?

Armand Jeanne, lycéen à l'époque, se souvient :

La sculpture a été réalisée par cinq lycéens (Stéphane Besnard, Edouard Sarr, Nicolas Paris, Eric Vasse et Armand Jeanne) en BTS chaudronnerie, au lycée "Les Vikings", du Havre, en 1993-1994, en partenariat avec la SIM, entreprise de chaudronnerie, qui a fourni la matière première à prix coûtant, sur une commande de la ville de Brionne visant à aménager le rond-point de la lune.

Cette sculpture a été conçue, sur le principe d'un mobile, et était équipée d'un moteur permettant la rotation des anneaux autour du carré.

Le groupe de lycéens a également réalisé un kiosque venant habiller cette sculpture qui a été remonté par les services techniques l'année dernière. L'installation de celui-ci dans un lieu dédié est à l'étude ●

#### HÔTEL DE VILLE

RUE DE LA SOIE - BP 110  
27800 BRIONNE

☎ 02 32 47 32 20

☎ 02 32 46 25 61

[secretariat.mairie-brionne@orange.fr](mailto:secretariat.mairie-brionne@orange.fr)

[www.ville-brionne.fr](http://www.ville-brionne.fr)

